



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DES ARBITRES

PV 03 du 04.12.2020

Réunion en visioconférence

Président : M. Jacques FECIL

Membres présents : MM. Patrick BANNIER – Stéphane CERDA – Philippe DE PASQUALE – Gérard DEVAUX – David DOMINGUEZ CONDE – Pascal FOIRET – Romain HENNACHE – Richard HUE – Frédéric MARTIN (Président de la CDPA) – Jean-François MERIEUX (Responsable du pôle Arbitrage) – Renaud PALMER – Eric PATTYN.

Membres excusés : MM. Mike DENIS – Stéphane MOULIN – Bernard PETIT (Représentant la CJT).

Assistent à la réunion : Melle Raphaëlle AUBERT – MM. Emmanuel AUBERT (Président de la CRA) – Arnaud SABLIERE – Samuel THOMAS.

Jacques FECIL ouvre la séance à 19h20.

Le Président remercie les personnes présentes d'avoir pu se libérer pour cette réunion.

1°) Adoption des P.V. :

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal n° 2 de la réunion du 7 octobre 2020 publié le 13 octobre 2020 est adopté à l'unanimité des présents.

2°) Civilités :

Condoléances :

Jacques FECIL et la CDA adressent toutes leurs sincères condoléances et assurent de leur profond soutien à :

- **Frédéric MULLET** pour le décès de son épouse.
- **Raphaëlle AUBERT** pour le décès de Jacques, son arrière-grand-père.

- **Emmanuel AUBERT** pour le décès du grand père de son épouse Corinne.
- **Benjamin LAMART**, pour le décès d'une amie et prompt rétablissement à ses frères.
Drame survenue lors d'un terrible accident de circulation routière.

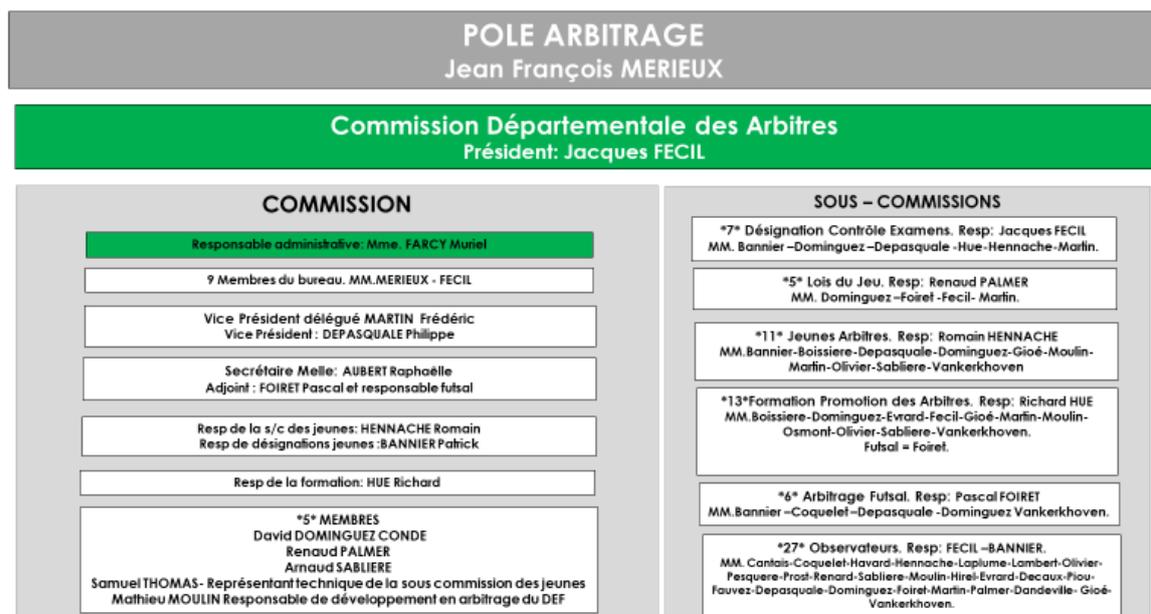
Remerciements à :

Après de très nombreuses années passées au sein de la CDA, **Jacques FECIL** et son équipe adressent ses chaleureux remerciements pour le travail réalisé au service de l'arbitrage eurois à :

- **Stéphane CERDA**
- **Gérard DEVAUX**
- **Stéphane MOULIN**
- **Eric PATTYN**

3°) Organigramme de la CDA avec les nouveaux membres :

Le Président Jacques FECIL dévoile l'organigramme pour la saison 2020/2021.



Jacques FECIL explique succinctement son projet pour la nouvelle mandature. Il explique avoir été reçu par M. Marc ROUTIER, nouveau Président du District de l'Eure. Il a été abordé la politique future concernant le domaine de l'arbitrage.

Jacques explique que des sous-commissions permettront de pouvoir travailler dans un domaine particulier. Ces Sous-Commissions seront composées comme suit :

- « Désignations – Contrôles - Examens »

Responsable : **Jacques FECIL**

- « Lois du jeu »

Responsable : **Renaud PALMER**

- « Jeunes arbitres »

Responsable : **Romain HENNACHE**

- « Formation – promotion des Arbitres »

Responsable : **Richard HUE**

- « Arbitre Futsal »

Responsable : **Pascal FOIRET**

- « Observations »

Responsable : **Jacques FECIL** (pour les séniors)

Responsable : **Patrick BANNIER** (pour les jeunes)

Jacques FECIL explique quelles seront les différents missions et objectifs de chaque sous-commission. Le bureau du Comité de Direction du DEF souhaite que des indicateurs soient quantifiés pour la prochaine mandature.

4°) Proposition de la formation pour les candidats arbitres stagiaires :

Le Président évoque un projet pour les futurs candidats « stagiaires ». Il souhaite que des réunions préparatoires soient organisées.

Cette formation théorique de 10 heures permettra de prévoir plusieurs séances de cours. Pour son efficience, il est souhaitable qu'il n'y ait qu'une séance par jour, histoire que les acquis puissent tranquillement être assimilés par les candidats.

De plus, ces séances de cours doivent être programmées selon un calendrier prévu en amont. Pour une assimilation optimale, ces cours ne devront pas dépasser 1h30.

Un débat s'ouvre alors pour savoir quels pourraient être les jours et horaires les plus adaptés à ce projet. Samedi ou dimanche ou plutôt en semaine. Le soir ou en cours de journée. Il est alors ajouté par certains que cela peut évoluer en fonction des disponibilités des candidats du moment.

Sauf évolution future, pour l'heure, il est prévu ce genre de projet pour un panel de 8 candidats.

Il est possible que cette formation préparatoire puisse être organisée en visioconférence. Une feuille de présence, pour l'heure en étude, devra être remplie et envoyée au District. Le dossier sera sur le site du DEF.

Il est à noter qu'une vidéo est sortie au bénéfice notamment des District. Elle est sur le site de la FFF.

Pour cette formation de préparation, il est retenu pour l'heure les noms des formateurs suivants :

- **Jacques FECIL**
- **Frédéric MARTIN**
- **Mathieu MOULIN**

Cependant, Jacques ajoute que tous les formateurs disponibles seront les bienvenus pour cette formation. Il est indispensable de valoriser l'arbitrage pour motiver les candidats.

5°) Information aux membres de la CDA pour les indicateurs et objectifs de chaque sous-commission :

Jacques FECIL présente un tableau étudié avec le Président du District accompagné de quelques proches. Une évolution et un objectif des effectifs des arbitres de District sont

dévoilés. Le but évident est d'augmenter le nombre d'arbitres nouvellement reçus sans constater en même temps l'arrêt de nos arbitres d'expérience.

Pour résumer, il est évident qu'il ne faut plus perdre plus d'arbitres que la CDA en forme. La courbe des effectifs doit impérativement et immédiatement s'inverser.

6°) Compte rendu de la sous-commission des jeunes à Thiberville :

La parole est alors donnée à Romain HENNACHE, responsable de la Sous-Commission des Jeunes. Il explique que tout s'est parfaitement bien passé. La journée a été décomposée en deux blocs.

Le matin :

Accueil et présentation de l'équipe. Il est également abordé le fonctionnement du pôle. Il est rappelé que chaque jeune arbitre se destine à être dans un futur plus ou moins proche au titre de JAL.

Romain ajoute qu'en plus de la connaissance technique, il est important que les jeunes aient un savoir être. De ce fait, tous ont signé la charte de bonne conduite.

Mathieu MOULIN aborde de son côté son retour d'expérience étant lui-même issu de la filière JAL. Il explique son parcours. Mathieu a expliqué les attentes, les aspects techniques, pratiques et personnels.

Il a également abordé un sujet important pour cette catégorie de jeunes à savoir « le protocole d'avant match ».

Une photo symbolique des présents a été faite avant le déjeuner.

L'après-midi :

La seconde partie de la journée fut consacrée plus à la pratique, aux tests physiques pour finir par un retour en salle.

Ce fut un travail collectif avec les jeunes basé sur des tests vidéo et des échanges avec leurs formateurs. Un sujet d'ampleur a été abordé à savoir « le droit de réserve de l'arbitre »

7°) Courriers et questions diverses :

Aucun courrier marquant n'a été porté à la connaissance de l'assistance par le Président Jacques FECIL

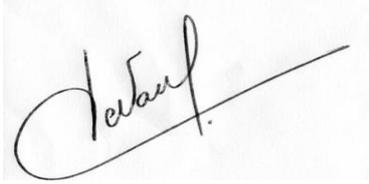
Questions diverses :

Emmanuel AUBERT rappelle que les portes sont grandes ouvertes pour accueillir les jeunes Eurois dans la catégorie JAL. Un rapide débat s'ouvre ainsi au sein de la CDA.

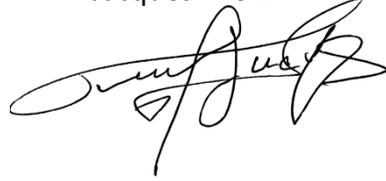
Pascal FOIRET aborde la formation d'arbitre pour la catégorie « Futsal ». Emmanuel AUBERT confirme alors que pour cette saison aucun examen théorique futsal de cette catégorie ne sera organisé par la LFN faute de championnat.

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21H05.

Le secrétaire
Gérard DEVAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Devaux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président
Jacques FECIL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Fécil', with a long horizontal stroke extending to the left.